

ISSN : 2409-9791

NOTES SCIENTIFIQUES

homme et société



N° 17 Décembre 2022

NOTES SCIENTIFIQUES

homme et société

Revue fondée depuis 2014.

*Editée par la Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société,
Université de Lomé (Togo).*

Equipe éditoriale

Directeur de publication : Professeur Follygan HETCHELI,
Université de Lomé, Togo

Rédacteur en chef : Professeur Tossou ATCHRIMI
Université de Lomé, Togo

Rédacteur en chef adjoint : Professeur Komlan AVOUGLA,
Université de Lomé, Togo

Conseil scientifique :

Professeur Aklesso ADJI, Professeur Yaovi AKAKPO, Professeur Kokou ALONOU, Professeur Essè A. AMOUZOU, Professeur Attihyiwè AWESSO, Professeur Tamasse DANIOUE, Professeur Yao DZIWONOU, Professeur Edinam KOLA, Professeur Pabossoum PARI, Professeur Koudzo SOKEMAWU.

Comité international de lecture :

Professeur Tchégnon ABOTCHI (Université de Lomé), Professeur Yaovi AKAKPO (Université de Lomé), Professeur Boureima ALPHA GADO (Université Abdou Moumouni, Niger), Professeur Essè Aziagbede AMOUZOU (Université de Lomé), Professeur Paul ANOH (Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire), Professeur François BART (Université Bordeaux-Montaigne), Professeur Adoté Blim BLIVI (Université de Lomé), Professeur Charles Zacharie BOWAO (Université Marien Ngouabi, Congo), Professeur Tamasse DANIOUE (Université de Lomé), Professeur Augustin Kouadio DIBI (Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire), Professeur Guy DI MEO (Université de Bordeaux-Montaigne), Professeur Yao DZIWONOU (Université de Lomé), Professeur Simon-Pierre EKANZA (Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire), Professeur Komla ETOU (Université de Lomé), Professeur Thierry EZOUA (Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire), Professeur Gilles

FERREOL (Université de Franche-Comté de Besançon, France), Professeur GOEH-AKUE N’Buéké Adovi (Université de Lomé), Professeur Follygan HETCHELI (Université de Lomé), Professeur Kokou Folly Lolowou HETCHELI (Université de Lomé), Professeur Kodjona KADANGA (Université de Lomé), Professeur Edinam KOLA (Université de Lomé), Professeur Komi KOSSI-TITRIKOU (Université de Lomé), Professeur Aka KOUAME (Université Félix Houphouët Boigny, Côte d’Ivoire), Professeur Hugues MOUCKAGA (Université Oumar Bongo, Gabon), Professeur Wonou OLADOKOUN (Université de Lomé), Professeur Bernard SALVAING (Université de Nantes, France), Professeur Mahamade SAVADOGO (Université de Ouagadougou, Burkina-Faso), Professeur Koudzo SOKEMAWU (Université de Lomé), Professeur Boubou SY (Université Gaston Berger de Saint Louis, Sénégal), Professeur Thiou TCHAMIE (Université de Lomé), Professeur Tanga Pierre ZOUNGRANA (Université de Ouagadougou, Burkina-Faso), M. Komi N’KERE (Maître de Conférences, Université de Lomé) M. Iléri DANDONOUGBO (Maître de Conférences), M. Kossi BITO (Maître de Conférences, Université de Lomé), Mme Koko Zébéto HOUEDAKOR (Maître de Conférences, Université de Lomé), M. Ibn Habib BAWA (Maître de Conférences, Université de Lomé), M. Kaka KALINA (Maître de Conférences, Université de Lomé), M. Pazambadi KAZIMNA (Maître de Conférences, Université de Lomé).

Comité de rédaction :

M. Abdourazakou ALASSANE (Maître de Conférences), Professeur Tossou ATCHRIMI, Professeur Komlan AVOUGLA, Professeur Tchaa BOUKPESSI, M. Iléri DANDONOUGBO (Maître de Conférences), M. Kokou-Azonko FIAGAN (Maître de Conférences), Professeur Follygan HETCHELI, Mme Koko Zébéto HOUEDAKOR (Maître de Conférences), M. Koffi KPOTCHOU (Maître de Conférences), M. Bantchin NAPAKOU (Maître de Conférences), Professeur Gbati NAPO, Professeur Mafobatchie NANTOB, Professeur Coffi Cyprien AHOLOU, Dr. Kokouvi Azoko KOKOU.

Secrétaire de rédaction : Dr. Kokouvi Azoko KOKOU

Contact : *Notes Scientifiques. Homme et Société*
Faculté des Sciences de l’Homme et de la Société.
Université de Lomé
BP 1515 Lomé, Togo
Email : notes.scientifiques@gmail.com

© FSHS, décembre 2022

ISSN : 2409-979

Tous droits réservés

Editorial.....	3
Instruction aux auteurs.....	5
Trafic de carburant à Kanté (Togo) : entre menace sécuritaire et résolution des problèmes sociaux, Komi N'KERE.....	9
Dynamiques d'occupation des espaces inondables de la ville de Daloa (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire), Kinakpefan Michel TRAORE, Sahoti OUATTARA.....	31
Variabilité climatique, production du riz et impacts socio-économiques dans la préfecture de Kpélé au Togo, Biré Kemedou Pélagie KOLOU, Koko Zébéto HOUEDAKOR, Kossiwa ZINSOU-KLASSOU, Kossi KOMI et Somiyabalo PILABINA.....	55
Analyse des modes d'approvisionnement en eau à Koweït, un quartier précaire de Yopougon (Abidjan-Côte d'Ivoire), Kadjo Simplicite Antonio KOUAME, Sasso Sidonie Calice YAPI et Vlangny Jean-Baptiste GOULIA.....	81
Les radios rurales au Togo : quels impacts sur le développement communautaire ? Kossi Gbényo LAMADOKOU.....	111
Smallholder farmers' perception of flood risks and related sustainable land management practices in the savannah region, Northern-Togo, A.E. KISSI, Kossi KOMI et Kossiwa ZINSOU-KLASSOU.....	135
Communication contre les violences faites aux femmes : la stratégie créative de la maison Rose de guédiawaye, Marième Pollèle NDIAYE.....	155
Représentations du genre et du prestige des séries par les lycéennes au Burkina Faso, Rasmata NABALOU-MBAYO.....	173
Mutation professionnelle et sous-représentativité des femmes dans les instances décisionnelles de l'enseignement secondaire au Togo, Mazalo Lidao KOLA, Magnim POGBO PALI et Tamasse DANIOUE.....	203
Identité sociale et statut professionnel des travailleuses au Bénin et en France, Sylvie de CHACUS, Annick DURAND DELVIGNE et Marie-Odile ATTANASSO.....	225
Acceptabilité sociale du biogaz à Badji et Djossi dans la Commune des Lacs 1 (Préfecture des Lacs 1), Adri Makpira. Dibaba GNASSENGBE.....	251
Recherches archéologiques dans la zone périurbaine de Ouagadougou : vestiges archéologiques de Gonse, Fonyama Élise ILBOUDO-THIOMBIANO, Pon Jean-Baptiste COULIBALY, Sombéwendin Hubert OUEDRAOGO, Lassané TOUBGA, Jacqueline SAWADOGO et Hamguiri LANKOANDE.....	283
La réglementation générale du travail salarié africain en Côte d'Ivoire (1927-1935), Nohan SIDIBE.....	307
Variabilité climatique et production du sorgho dans la Préfecture de Tône, Togo, Dammintéte LAMBONI, Koko Zébéto HOUEDAKOR, Somiyabalo PILABINA, Kossiwa ZINSOU-KLASSOU	339
La pratique « antiparlementaire » électorale en Afrique à l'origine des mobilisations contestataires : cas des élections de 2021 à 2022 au Sénégal, Julien Bokilo LOSSAYI.....	361

Instructions aux auteurs

Revue Notes scientifiques, homme et société

La Revue *Notes scientifiques, homme et société*, éditée par la Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société (FSHS) de l'Université de Lomé, est un espace de diffusion de travaux originaux qui relèvent du domaine des sciences de l'homme et de la société. Elle publie des articles originaux, rédigés en français ou en anglais, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent ont été révisées pour être conformes aux nouveaux textes adoptés par le Comité technique spécialisé « Lettres et sciences humaines » lors de sa 38^e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016. Tous les auteurs sont conviés à les respecter scrupuleusement avant l'envoi du manuscrit final.

1. Les manuscrits

Un projet de texte, soumis à évaluation, doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit présenter les éléments structurant un texte scientifique : introduction ; problématique ; hypothèse ; approche ; résultats et discussion ; conclusion ; références bibliographiques. Dans ce contexte, les articles de recherche théorique pourront être présentés en trois moments : l'introduction, le développement et la conclusion. En revanche, les articles issus de recherche empirique, à l'instar des recherches expérimentales, auront une architecture : introduction, matériel et méthode, résultats et discussion, conclusion.

Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*).

Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Times New Roman, taille 12, interligne 1.5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris).

Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)

1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)

1.2.1. Troisième niveau (Times 12 italique sans le gras)

2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Il est important que ces éléments d'illustration soient d'abord annoncés, ensuite insérés, et enfin commentés dans le corps du texte.

La présentation des figures, cartes, graphiques, ... doit respecter le miroir de la revue qui est de 16 x 24 cm. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

3. Notes et références

3.1. Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques (...) »

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs

propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

3.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage uniquement.

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

3.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Par exemple :

Références bibliographiques

AKIBODE Ayéchoro Koffi, 1987, *Colonisation agraire et essor socio-économique dans le Bassin de la Kara*, Lomé, Mission Française de Coopération, Presses de l'Université du Bénin.

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- CAMILLE Michael, 2000, « Before the Gaze. The Internal Senses and Late Medieval Practices of Seeing », in R. Nelson (dir.), *Visuality Before and Beyond the Renaissance. Seeing as Others Saw*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 197-223.
- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151.
- DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.
- DI MEO Guy, 2000, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan.
- DELORD Jacques, 1961, « Notes et commentaires du texte de Léo Frobenius sur les Kabrè », in *Le Monde Non-chrétien*, nouvelle série, n°59-60, p. 101-172.
- KOLA Edinam, 2007, « Stratégies d'adaptation à la crise et revenus paysans dans une économie de plantation en crise : l'exemple de l'Ouest de la Région des Plateaux au Togo », *Annales de l'Université de Lomé*, série Lettres et Sciences Humaines, Tome XXVII-2, Lomé, Presses de l'Université de Lomé, p. 77-89.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).

Par exemple :

PIERRE Véronique, 2006, Règles typographiques de base, disponible en ligne sur <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/20/fr/> (consulté le 02 janvier 2016).

NB : Les manuscrits corrigés doivent être envoyés à la rédaction à l'adresse suivante : notes.scientifiques@gmail.com avec copie à batchrimi@yahoo.fr.

La rédaction

IDENTITE SOCIALE ET STATUT PROFESSIONNEL DES TRAVAILLEUSES AU BENIN ET EN FRANCE

**Sylvie de CHACUS, Annick DURAND DELVIGNE et Marie-Odile
ATTANASSO**

*Université d'Abomey-Calavi (UAC)/Université Charles-de-Gaulle Lille 3,
Bénin/France*

Résumé : Il n'est plus original de constater que la situation des femmes dans le monde du travail peut sembler paradoxale. Alors que les parcours scolaires des filles se sont améliorés et que les taux d'activités professionnelles des femmes ont progressé, le monde du travail continue à partager les hommes et les femmes. Cette étude descriptive revêt une nature à la fois quantitative et qualitative. Elle s'est basée sur la recherche documentaire comme moyen de collecte des données. Les données des enquêtes EmiCov (2010, 2011 et 2012), les données ETVA-Bénin (2012) et MICS (2014) de l'INSAE au Bénin, et les données de l'INSEE en France ont servi de base d'analyse. Une telle étude interculturelle permet de distinguer les différentes formes de discriminations sexistes au travail propres aux cultures française et béninoise. Elle a de même permis de dégager les points de convergence, afin de mesurer l'impact global du phénomène sans toutefois établir une grille de lecture unique et transposable à toutes les cultures. Cette étude

a permis la mise en exergue de nombreux facteurs susceptibles d'influencer le phénomène, notamment du point de vue culturel, sociologique et économique.

Mots-clés : travailleuses, statut professionnel, identité sociale, discrimination, France, Bénin.

Abstract: It is no longer original to note that the situation of women in the world of work may seem paradoxical. While girls' educational pathways have improved and women's professional activity rates have increased, the world of work continues to divide men and women. This descriptive study is both quantitative and qualitative in nature. It relied on documentary research as a means of collecting data. Data from the EmiCov surveys (2010, 2011 and 2012), ETVA-Benin (2012) and MICS (2014) data from INSAE in Benin, and INSEE data in France served as the basis for analysis. Such an intercultural study makes it possible to distinguish the different forms of sexist discrimination at work specific to French and Beninese cultures. It has also made it possible to identify points of convergence, in order to measure the overall impact of the phenomenon without, however, establishing a single reading grid that can be transposed to all cultures. This study has highlighted many factors likely to influence the phenomenon, particularly from a cultural, sociological and economic point of view.

Keywords: female workers, professional status, social identity, discrimination, France, Benin.

Introduction

Les problèmes rencontrés par les femmes dans leur vécu quotidien sont multiples. Ils sont d'ordre familial, sociologique, culturel et souvent professionnel. Dans le cadre de cette étude, nous nous pencherons essentiellement sur l'aspect professionnel. Quand bien même les femmes du monde entier sont victimes de discrimination, remarquons que ce phénomène varie selon les cultures ou les pays et aussi en fonction du degré de développement économique des nations. Il s'avère en effet nécessaire de relativiser les choses. L'individu se comporte en fonction des représentations sociales générées par son environnement et en fonction

de son patrimoine culturel, ainsi que des processus cognitifs liés à son appartenance groupale, culturelle.

Comparativement à d'autres disciplines, la psychologie contribue de façon encore marginale à la description et à la compréhension de la situation discriminante dont les femmes sont souvent victimes dans le monde du travail.

Nous observons bien qu'aujourd'hui, plus qu'hier, il incombe au psychologue le rôle d'améliorer les conditions de vie et de travail des individus au sein même du cadre professionnel dans lequel ils passent presque autant de temps que chez eux, sinon plus. La contribution du psychologue, comme celle du sociologue, consisterait dans ce domaine en la réduction des difficultés rencontrées souvent par les femmes dans leur milieu professionnel, devant les attitudes discriminatoires diverses dont elles sont souvent l'objet, et ce, quel que soit le poste ou le statut qu'occupe la femme au sein de l'entreprise.

Cette analyse se veut avant tout une analyse optimiste de la situation des femmes dans leur cadre professionnel tant que des schémas sociaux continueront à laisser penser que la place des femmes est encore avant tout au foyer.

Elle a pour terrains d'exploration la France et le Bénin. Nous élaborerons un diagnostic ou même un état des lieux sur la situation de la femme béninoise dans son environnement socio-économique, politique et culturel, notamment depuis qu'elle a fait son entrée dans le monde du travail moderne.

Pour réaliser ce travail, nous nous sommes appuyées sur les outils bibliographiques disponibles au Bénin, notamment les différents travaux réalisés par les structures qui mènent sur place la lutte contre les discriminations faites à l'endroit des femmes et dont la préoccupation majeure est de faire barrage aux divers problèmes qui minent le quotidien

de ce groupe social en Afrique et en particulier au Bénin. Elles œuvrent pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Nous avons également fait usage de sources d'archives, des ressources de certaines bibliothèques outre celles présentes dans la métropole lilloise (lille1, lille2, lille3, les différentes médiathèques). Il s'agit des bibliothèques municipales d'Aix et de Marseille, la Médiathèque de la M.M.S.H. et les bibliothèques des archives d'outre-mer. Nous ne négligeons pas l'importance de la recherche faite sur Internet. Les sources sont assez inégales. Autant, elles sont assez fournies, autant elles sont très fragmentaires.

1. Méthodologie

La présente étude, dans une visée descriptive, analytique et comparative revêt une nature à la fois quantitative et qualitative. Elle s'est basée sur la recherche documentaire et l'observation des faits empiriques comme moyen de collecte des données. Les données des enquêtes EmiCov (2010, 2011 et 2012), les données ETVA-Bénin (2012) et MICS (2014) de l'INSAE au Bénin, et les données de l'INSEE en France ont servi de base d'analyse. L'observation a porté sur les changements sociaux perceptibles en matière de situation des socioprofessionnelles des femmes. Les contenus des propos de ces dernières ont également servi d'éléments contributifs à l'analyse qui s'opère dans ce travail scientifique. Les informations, une fois disponible ont été analysées, commentées et mis en analyse afin d'en tirer des éléments de compréhension de la réalité actuelle de situation socioprofessionnelle des femmes au Bénin et en France.

2. Histoire des femmes béninoises

Nous ne saurions aller dans le fond des choses sans présenter, au préalable, un aperçu historique de ce qu'a été l'évolution du statut de la femme en Afrique et au Bénin.

2.1. Statut de la femme béninoise

Pendant longtemps, la femme africaine a été la Grande Invisible de l'histoire écrite. Il conviendrait de rappeler ici qu'en Afrique des temps anciens, les rôles des femmes étaient liés à leur statut spécifique dans la société. Le statut de la femme africaine et en particulier la femme noire a connu différentes étapes dans son évolution. En effet, nous pouvons définir trois grandes étapes : la période pré coloniale, la période coloniale et la période post coloniale jusqu'à nos jours. L'histoire de certaines femmes dites pionnières reste ancrée dans les mémoires eu égard aux faits historiques qui restent très marquants. C'est en effet l'histoire entre autres de la reine Pokou du royaume Ashanti du Ghana (ancienne Volta), Anna Ndziga, reine du royaume d'Angola au XV^{ème} siècle et les amazones du royaume du Dahomè (qui s'écrit aussi Dahomey) ancien nom du Bénin, etc.

Que ce soit sur le plan social, économique ou politique, des femmes ont joué des rôles stratégiques et remarquables, par lesquels elles ont fortement marqué leurs temps. Dans le milieu du XIX^{ème} siècle, il existait des femmes de l'ombre à l'instar de Tinubu. Dominante du marché d'Abeokuta (ville des Egba, un marché très actif), « mère des chasseurs », Iyalodé, la première des femmes de la ville, elle était tout cela. Il y avait également les « amazones » du royaume du Dahomey, solidement musclées, tels les guerriers noirs et très disciplinées. Elles étaient des gardes du corps du monarque, prêtes à bondir sur un signal du maître. C'étaient des femmes étonnantes, des sujets de terreur, très déterminée, qui ne craignaient rien. Le royaume de Dahomey était l'un des plus importants de la région. Les rois qui se sont succédés sur le trône et qui pratiquaient vigoureusement la chasse aux esclaves s'assuraient un monopole du trafic grâce auquel ils s'offraient des armes à feu les plus performantes de l'époque. En dehors des amazones, l'Afrique a connu bien d'autres guerrières.

En Afrique, la révolution culturelle et sociale tenant lieu de revendication visant à défendre les droits de la femme n'a pas attendu la décolonisation et les bouleversements culturels de 1968 pour éclater. A l'origine, la femme béninoise acquérait un savoir-faire assez particulier qu'elle détenait de sa mère. En effet, elle devait respect et soins à son époux. « La situation de la femme s'améliore peu à peu après les années 1970. En effet, c'est la création le 14 septembre 1973, du Conseil National de la Révolution (CNR) et de ses instances locales qui ouvre aux femmes des voies d'accès à l'exercice du pouvoir politique. Les conseils révolutionnaires sont installés dans les villages, les quartiers de ville, les communes, les districts et les provinces pour porter la révolution au sein des masses populaires et associer étroitement les forces vives de la nation à la conduite du pays. La naissance de ces instances politiques permet au Bénin d'inscrire dans son histoire, après plus d'une décennie d'indépendance, l'accès la plus significative et la plus numériquement remarquable de femmes sur la scène politique aux différents échelons de la nation » (Marie Odile Attanasso p. 64). Dans les années 70 et surtout 80, en Afrique de l'Ouest, c'est par des voix féminines que le statut de la femme africaine s'est trouvé amélioré, tant sur le plan politique que social. De nombreuses O.N.G. et associations de femmes telles que « Dignité féminine », « Association des femmes juristes du Bénin » ont continué le combat pour la libération idéologique et matérielle de la femme.

Dans les traditions africaines ancestrales, l'homme reconnaît l'importance de la place de la femme au sein de la communauté, ou de la collectivité. Sinon comment expliquerions-nous le rôle du « tangninon » (la chef des tantes ou encore la tante supérieure) au sein des familles ? Ce sont elles qui d'usage, implorent les ancêtres et dirigent les cérémonies familiales. Toutefois, la réalité sur le terrain est tout autre. Dans certaines sociétés africaines, et au Bénin en particulier, la religion

ancestrale (le « vodoun ») qui perçoit la femme dans son profil d'être à la fois mystérieux et faible, fait des femmes ses adeptes les plus nombreux. Ainsi, de nombreuses femmes impliquées activement dans la religion (les couvents, cercles initiatiques, etc.) sont souvent mises en marge du progrès qui se fait.

Cependant, certaines femmes béninoises avaient, dès les années 70, le droit d'effectuer une carrière militaire, tous types de travaux, même ceux stéréotypés masculins, et percevoir le même salaire que l'homme. Les droits identiques lui ont été conférés par la loi fondamentale de novembre 1975 et la constitution du 11 décembre 1990. Au nombre des acquis, nous pouvons citer : l'accroissement de leur revenu ; l'égalité en matière de taux salarial (ceci n'est pas le cas en France) ; la possession d'une épargne propre ; une crédibilité bancaire ; le droit foncier, etc. Avec ce tableau positif, les efforts consentis par les femmes ont besoin d'être salués et appuyés ou soutenus par les hommes, leurs confrères ou époux... Les femmes ne réussiraient pas totalement dans leur ambition si les hommes n'adhéraient pas à leur cause ; ce qui nécessite une interaction entre les deux groupes, et la nécessité d'un travail en synergie.

2.2. Les femmes béninoises et le monde du travail

Au Bénin, la femme est mieux représentée à des postes de secrétariat, de sage-femme, d'enseignant, de restauration, d'hôtellerie, de commerçantes, de boutiquières, monitrices, autant d'activités qui relèvent du cadre traditionnel du travail au féminin. La femme béninoise est très fortement représentée dans le secteur informel, que d'aucuns appellent « secteur à risque ». Un coup d'œil jeté sur les catégories socioprofessionnelles affiche des résultats peu réjouissants. L'activité formelle et permanente qui demande plus d'instruction et de qualification

demeure l'apanage des hommes, dont le niveau d'instruction est, généralement, plus élevé que celui des femmes.

Les responsabilités professionnelles occupées le plus souvent par les femmes dans ce secteur constituent, de façon générale, le prolongement de ses responsabilités domestiques. Il faut ajouter que les femmes disposent le plus souvent lorsqu'elles travaillent d'un contrat écrit mais il est à durée déterminée à contrario de celui des hommes qui est à durée indéterminée. En comparant rapidement les durées, on se rend compte que les contrats des hommes sont de trois ans et plus tandis que ceux des femmes sont de moins d'un an.

Tableau 1 : Le type et la durée des contrats pour les salariés par sexe en 2012 (%)

	Ensemble	Hommes	Femmes
Contrat écrit	65,3	63,9	68,4
Accord oral	58,4	57,8	59,9
Contrat à durée illimitée	41,6	42,2	40,1
Contrat à durée limitée	18,9	20,7	15,2
Moins d'un an	13,9	10,8	20,3
Un an à moins de 3ans	8,8	10,7	4,7
3 ans et plus	34,7	36,1	31,6
Ensemble des salariés	100	100	100

Ces disparités montrent clairement qu'il existe effectivement un fossé entre les hommes et les femmes, en matière de possibilités de développement. Ce qui est à la base de la féminisation de la pauvreté béninoise. Car, les femmes sont davantage touchées par la pauvreté non monétaire que celle monétaire comme le montre cette comparaison entre les indices de pauvreté monétaire et non monétaire entre 2009 et 2011 présentée dans le tableau d'incidence de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse

Economique réalisée sur la base de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vies des ménages au Bénin (INSAE, EMICoV 2011).

Tableau 2 : Incidence de la pauvreté et sexe du chef de ménage

	2009		2011	
	Incidence de la pauvreté monétaire PO (%)	Incidence de la pauvreté non monétaire PO (%)	Incidence de la pauvreté monétaire PO (%)	Incidence de la pauvreté non monétaire PO (%)
Hommes	36,17 (0,000)	29,46 (0,021)	37,96 (0,018)	28,17 (0,017)
Femmes	30,39 (0,000)	37,93 (0,049)	27,59 (0,037)	39,87 (0,040)
Ensemble	35,21 (0,000)	30,85 (0,019)	36,20 (0,016)	30,16 (0,016)

Source : INSAE, EMICov 2010 et 2011/ NB : () = Erreur standard de la moyenne*

Une caractéristique importante de l'économie béninoise est la prépondérance du secteur informel, le secteur moderne étant dans bien des cas quasi inexistant. Le secteur informel, devenu le secteur de survie par excellence, accueille en masse les candidats aux nombreuses activités plus ou moins précaires qu'il comporte. Aujourd'hui ce secteur informel accueille 2.500.000 personnes, dont plus de 1.300.000 femmes. Cet accroissement est dû à la forte participation des femmes à l'activité économique d'une part et à la précision apportée à la définition du concept de « ménagère » depuis 1992 de l'autre.

Tableau 3 : Type d'emploi des individus de 15-64 ans selon le sexe, le niveau d'instruction et le milieu de résidence au Bénin, 2011

		Public		Privé formel		Privé informel		Total
		effectif	(%)	effectif	(%)	effectif	(%)	
Sexe	Hommes	98057	7,6	88519	6,9	110317 2	855	128974 9
	Femmes	25694	1,9	43366	3,1	131232 8	950	138138 8
Niveau d'instruction	Aucun niveau	3718	0,2	22626	1,5	153070 1	98, 3	155704 4
	Primaire	12757	2,1	27777	4,6	561431	93, 3	601965
	Secondaire	62156	14, 9	51292	12, 3	302710	72, 7	416158
	Supérieur	45121	47, 0	30190	31, 5	20658	21, 5	95970
Milieu de résidence	Cotonou	32163	8,6	65465	17, 5	277310	74, 0	374938
	Autres urbains	62757	8,1	46949	6,1	662379	85, 8	772084
	rural	28832	1,9	19472	1,3	147581 1	96, 8	152411 4
	Total	12375 1	4,6	13188 5	4,9	241550 0	90, 4	267113 7

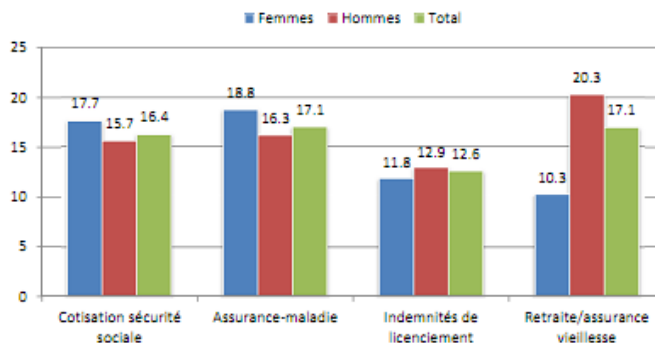
Source : INSAE, EICoV 2011

Les activités féminines sont concentrées dans le secteur informel notamment le commerce, la transformation des produits vivriers (la fabrication de savon à partir de l'huile de palme par exemple), les services (télécentre, etc.), les productions légères et, en particulier dans les secteurs utilisant les technologies traditionnelles, ainsi que l'achat

d'intrants agricoles pour les crédits agricoles en milieu rural. Parmi toutes ces activités, le commerce occupe la première place, en milieu rural comme en milieu urbain, parce qu'il apparaît comme l'investissement le plus rentable qui consiste à échanger une marchandise, un bien, des besoins vitaux de l'homme, contre de l'argent. Les hommes sont dominants dans l'agriculture ; ils y représentent 63,3% contre 37,7% pour les femmes.

En observant la répartition des travailleurs salariés bénéficiant des prestations sociales on observe que les femmes bénéficient plus de la cotisation sécurité sociale et de l'assurance maladie que des indemnités de licenciement ou de la retraite assurance vieillesse. Ce qui confirme la prépondérance de la gent féminine dans des emplois informels ou à risque.

Graphique 1 : Répartition des travailleurs salariés bénéficiant des prestations sociales selon le sexe



Source: ETV/A-Bénin, 2012.

2.3. Statut professionnel des femmes béninoises et ses causes

Au nombre des causes qui sont à la base des discriminations dont les femmes sont victimes, notons les stéréotypes sexistes qui mettent en

péril les notions d'équité, d'égalité entre les hommes et les femmes. Dans le cadre du lancement du RENAP (REseau National pour la Parité), quatre principales causes ont été énumérées pour expliquer la situation de la femme telle que vécue au Bénin. Notons en effet : l'éducation différenciée que reçoivent les hommes et les femmes, l'analphabétisme de la grande majorité des femmes, du niveau peu élevé d'instruction dont elles bénéficient, des pesanteurs sociologiques. Il en découle que les femmes sont dépendantes financièrement et forment la grande masse des pauvres. Elles ne peuvent pas subvenir à leurs besoins. On les retrouve dans les clichés mères reproductrices, femmes au foyer.

L'examen de la position des femmes béninoises dans les structures décisionnelles de l'Etat a toujours conduit aux mêmes constats : la monopolisation de l'appareil de l'état par les hommes, l'absence ou la quasi-absence de la femme dans la haute sphère des affaires politiques, leur sous-représentation dans les organes de décision, leur marginalisation dans l'administration. Une fois les causes du phénomène repérées, il conviendrait que l'on identifie quelques pistes de recherche de solutions. En ce qui concerne les causes, on note déjà qu'à la maison, l'éducation qui est donnée aux petites filles diffère de celle des jeunes garçons. Et cette posture éducative pourrait encore se retrouver de nos jours dans certaines contrées du pays. A l'école, l'attitude des enseignants vis-à-vis des filles favorise l'abandon des classes et des échecs aux examens par manque de préparation. Ceci démontre clairement l'instauration par la société elle-même de cette inégalité au cours d'une éducation différenciée des enfants encore à bas-âges, avec les mères comme personnes principalement mises en cause. A ces éléments s'ajoutent les lots de problèmes liés au mariage forcé et aux mutilations génitales féminines.

3. Histoire des femmes françaises

Pendant longtemps, en France, les femmes ont été limitées dans la reproduction ménagère. Elles ont été considérées comme ne pouvant jouer que le second rôle pour faire de l'histoire, deux démarches s'avèrent nécessaires ; le « Story » qui représente ce qui se passe, les événements qui se sont produits et le « History » qui est le récit que l'on fait. Quant à l'histoire des femmes, le silence s'est observé aux deux niveaux.

Le Moyen-Âge a surtout été marqué par la tenue vestimentaire des femmes. Au début des années 70, sont intervenus les premiers facteurs. Il y a eu le facteur sociologique qui a marqué la présence des filles à l'université. Ensuite, il y a eu l'introduction des femmes enseignantes à l'université, facteur ayant changé la dynamique de l'enseignement. Le troisième facteur fut politique marquant le mouvement de libération des femmes, entraînant ainsi un effet sur le savoir. C'est le début de l'histoire des 40 dernières années.

Il y a eu aussi des facteurs scientifiques. L'anthropologie a joué un rôle déterminant dans l'histoire des femmes en France. Il est question ici entre autres du rapport des sexes, de la famille, des rapports hommes et femmes. L'association des disciplines dont l'ethnologie, l'anthropologie et l'histoire a largement contribué à l'évolution de l'histoire des femmes. L'apparition plus importante des filles dans les universités s'est faite entre les deux guerres. Certains symboles de femmes ont vu le jour. Après la seconde guerre, elles étaient plus nombreuses et, peu à peu, l'équilibre s'est établi entre les sexes. Dès lors, le terrain est devenu favorable à l'émergence de l'histoire des femmes.

Quant aux chaires de l'enseignement, les femmes étaient indésirables dans les cercles universitaires. La première femme qui fut professeur à la Sorbonne était Marry Jeanne Durry en 1947. A partir des

années 50 et 60, les femmes sont devenues assistantes, maîtresses assistantes, maître de conférences et professeurs (Perrot M. et Duby G., 1992).

3.2. *L'approche anthropologique*

L'oppression des femmes a une origine lointaine. Deux grandes théories ont tenté ou tentent encore d'expliquer socialement l'existence de la domination masculine. La première est celle d'Engels (militant et théoricien socialiste, ami de Marx) ; la seconde est celle de Lévi-Strauss et de Françoise Héritier (anthropologues contemporains). Il pourrait exister un troisième courant critique dans lequel nous nous situerions.

Dans les sociétés de droit maternel, « la femme a une situation non seulement libre mais fort considérée ». Mais progressivement, sur la base de l'apparition de nouvelles richesses (notamment le bétail), il y aurait eu à la fois appropriation privée de ces nouvelles richesses et appropriation des femmes par les hommes dans le cadre du couple monogame censé garantir la transmission d'un héritage en ligne masculine.

Selon une conception anthropologique, et avec la reconnaissance de l'apport des travaux de Lewis Morgan qui inspiraient Engels, il a été mis en évidence certaines limites. Nous en retiendrons trois :

- Il y a eu fusion, à l'époque, entre sociétés matrilineaires (la filiation passe par les femmes) et matriarcales (sociétés où les femmes ont le pouvoir).
- Pour Lévi-Strauss et le courant structuraliste (1949), le caractère quasi universel de la domination masculine n'est pas étonnant car aucune société ne peut exister sans règles d'échange et

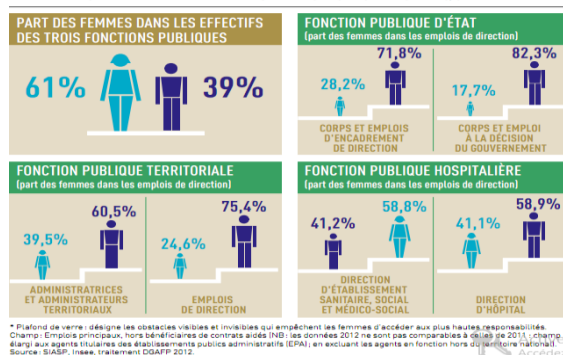
d'échange matrimonial en particulier. Sinon, les différentes unités de parenté auraient été condamnées à s'entre-tuer.

- De nombreux anthropologues considèrent que « la plupart » des sociétés connues, quelle que soit leur diversité, sont caractérisées par des rapports de domination des hommes sur les femmes. Les difficultés à trouver une ou des explications satisfaisantes, ont conduit nombre de chercheur-e-s à relativiser la question des origines au profit d'une réflexion sur les mécanismes sociaux de la domination (Mathieu M. L., 1994).

3.3. L'évolution des rôles des femmes dans le monde professionnel

Dans le domaine du travail, le fait le plus remarquable a été la croissance de l'activité des femmes ces trente dernières années. Avec le progrès de la science, la restriction précoce des naissances a créé des conditions favorables à l'emploi des femmes. C'est pourquoi, avant la guerre de 1914, le taux d'activité des femmes était déjà très élevé, y compris pour les femmes mariées. Mais, à l'intérieur de cette égalité en marche, il y a des inégalités persistantes, qui sont à la fois horizontales (cloisons de verre) et verticales (plafond de verre).

LE PLAFOND DE VERRE* DANS LA FONCTION PUBLIQUE



Il a été remarqué qu'à leur sortie d'école, pendant les six premiers mois, les jeunes filles (34%) sont accueillies dans ces structures contre 30% chez les jeunes garçons. Une tendance à l'ancienne voulait que les jeunes filles restent plus longtemps à leur premier poste de travail que les jeunes garçons, à savoir 3,3 ans pour les femmes contre 3 ans pour les hommes dans les années 70. Cette tendance s'inverse de nos jours. On note 3 ans pour les hommes contre 2,3 ans pour les femmes et quant aux premiers emplois à temps complet, la médiane a baissé de 0.5 points pour les femmes (enquête DARES, 2002).

Les femmes prennent moins de risque. Elles investissent moins d'argent dans leur projet et le taux de survie à 3 ans d'entreprises créées a atteint 60 % chez les femmes, ce qui représente 5 points de moins que chez les hommes (INSEE, 2003).

3.4. Les femmes françaises et le monde du travail

Le rapport des femmes au travail change aussi. L'expansion économique des « Trente Glorieuses » (les années 1945-1975) multiplie les emplois attrayants assortis de congés payés, de promotions, de pensions de retraite, et même de formation continue. Nombreuses sont alors les mères au foyer, auxiliaires d'un mari agriculteur ou artisan (chose encore d'actualité de nos jours) qui se sont engagées dans le salariat jugé plus avantageux que les allocations. D'après le sociologue Déchaux J-H (2007), la répartition des temps domestiques et parentaux est tributaire de l'activité professionnelle exercée par la femme. Ainsi, moins l'activité professionnelle de la femme est prenante en termes de temps et plus inégalitaire est la répartition des tâches domestiques et parentales.

L'arrivée massive des femmes sur le marché du travail coïncide avec la généralisation de la contraception, une meilleure scolarité, la banalisation du matériel électroménager, la croissance du secteur tertiaire,

mais aussi, et surtout, la volonté des intéressées elles-mêmes d'acquérir une autonomie financière, après des décennies de politique familiale qui les incitait à demeurer au foyer.



Si la **parité** entre les sexes dans la **participation au marché du travail** était réalisée au cours des 20 prochaines années, cela conduirait à une augmentation annuelle de **0,4 point** de pourcentage du taux de croissance du PIB par habitant.

Source : Rapport OCDE, 2012. Inégalités femmes-hommes : il est temps d'agir.

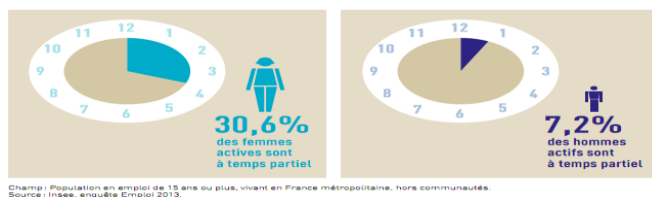
3.5. Statut professionnel des femmes françaises et ses causes

Aujourd'hui, rares sont les métiers interdits aux femmes en France. Pourtant celles-ci occupent surtout des emplois dont les choix facilitent souvent une conciliation vie professionnelle et vie familiale. « En France », précise d'Intignano, « six métiers seulement regroupent 60 % des travailleuses. Par ordre d'importance : employées d'entreprise et de la fonction publique, services aux particuliers et aux entreprises, ouvrières non qualifiées de l'industrie, institutrices, professions de santé, activités sociales. »



Source : Insee, enquête Emploi 2013, et retraitement Dares (2014).

L'inégalité hommes/femmes touche aussi le domaine des salaires. En effet, les Françaises touchent en moyenne un salaire inférieur de 20% à celui des hommes.



En région Nord Pas-de-Calais, les chiffres sont plus révélateurs. 80% des emplois à temps partiel étaient occupés par des femmes en 2004. On parle de temps de travail partiel lorsqu'il est décidé par l'employeur. En revanche, il s'agit de temps de travail réduit quand la décision incombe à l'employé ou le salarié.

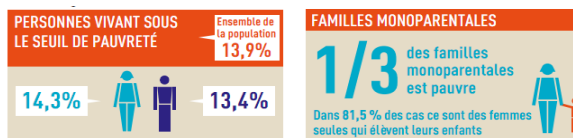
Contrairement aux idées reçues, le travail à temps partiel n'est pas souvent un choix personnel, car sur 4,2 millions de salariés, 1,3 millions voudraient travailler plus. En 2003, plus de 75% des femmes qui travaillaient à temps partiel souhaitaient travailler plus.

Les premiers emplois à temps partiels concernent essentiellement le secteur tertiaire (la grande distribution, les services domestiques, la santé ...), secteur qui est très féminisé à une proportion de 81% de femmes. Non seulement les femmes y sont plus concernées que les hommes par la suite, mais la probabilité des femmes à accéder un jour à un emploi à temps complet lorsqu'elles débutent à temps partiel est beaucoup plus faible que celle des hommes.

Le chômage touche beaucoup plus les hommes que les femmes en France. Quel que soit l'âge, le taux de chômage féminin est toujours inférieur au taux masculin. Tout compte fait, la proportion de personnes

au chômage de longue durée (un an ou plus) est plus élevée chez les femmes pour une durée de chômage de 2 ans ou plus.

14,3% des femmes sont des personnes vivantes sous le seuil de la pauvreté, et sur un tiers des familles monoparentales pauvres 81,5% sont composés de femmes seules qui élèvent leurs enfants.



* Seuil à 60 % de la médiane.
Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. / Source : Insee-DGFRP-Chaî-Chav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2012.

Lorsqu'ils sont titulaires du baccalauréat, la probabilité pour les jeunes hommes ou les jeunes femmes d'être au chômage d'un à quatre ans après la fin de leurs études est très proche (17% pour les femmes contre 16% pour les hommes), voire identiques, s'ils possèdent un diplôme supérieur au baccalauréat (14%). Jusque 10 ans après la fin des études, c'est parmi les titulaires d'un CAP ou d'un BEP que l'on mesure les écarts de chômage les plus importants entre les hommes et les femmes, soit un taux supérieur de 10 points chez les femmes, bien que ces différences s'estompent au fur et à mesure que l'insertion sur le marché du travail s'accroît et monte en ancienneté. Somme toute, les salaires des hommes sont plus élevés que ceux des femmes. Si l'attribution salariale était fonction du niveau d'étude, de diplôme, les femmes seraient, en moyenne, mieux rémunérées que les hommes. Pourtant, les inégalités de salaires sont fortes.

4. Discussion sur l'état des lieux sur les situations des femmes en France et au Bénin

Autrefois, la femme dans les sociétés française et béninoise avait un statut social pour le peu attrayant, et dont les droits et les devoirs

convergeaient vers l'accomplissement du bonheur des hommes (leurs époux) et des enfants. Elles étaient privées de droits élémentaires, tels que le droit de vote, le droit à l'éducation, le droit au travail, le droit au crédit, l'accès à la propriété, etc. Bien que le travail de la femme ne fût pas valorisé à cette époque, elle demeura néanmoins une actrice sociale et économique, viable et productive.

De nombreuses mutations observées en Europe, notamment en France, se sont étendues sur quatre périodes distinctes et sur des durées relativement courtes. La situation des femmes, à savoir leur position dans le milieu du travail, a considérablement évolué (au rythme des transformations économiques et des avancées prodigieuses de toute la société vers un monde moderne). Bien entendu, chaque nation évolue à son propre rythme. De nos jours, on parle de quotas de femmes et d'hommes pour les différentes listes électorales. Mais reconnaissons aussi qu'il n'est plus du tout choquant aujourd'hui de voir une femme chef de parti politique ou ministre.

En effet, les femmes ont d'abord accédé à certains postes pour un besoin d'équilibre social et aussi grâce à la volonté de certains responsables hommes politiques de séduire l'électorat féminin. En dehors de quelques lois votées ici et là, il n'y a pas eu beaucoup de changement. Les décideurs politiques feraient bien de continuer à s'attaquer aux obstacles auxquels sont confrontées les jeunes femmes sur le marché du travail (OIT, 2022) En effet, les pouvoirs politiques ne mettent pas suffisamment en place des politiques visant à libérer la femme des préoccupations quotidiennes que sont les siennes telles que ses enfants et sa maison à entretenir, en développant par exemple des crèches, des structures d'accueil de la petite enfance en mettant en place une politique d'encouragement de congés parentaux à l'endroit des pères, ce qui peut leur permettre d'être plus présents dans leur foyer et de mieux partager la vie de famille; de diminuer un peu les réunions politiques et

les services de nuit, bref tout ce qui est susceptible de rendre la vie de l'homme plus présente auprès de sa famille. Malheureusement, la discrimination joue également sur la famille. La politique gouvernementale est plutôt d'encourager les aides de garde d'enfants à domicile (alors qu'on sait combien cela en France est un luxe de se payer une baby-sitter à domicile) et les allocations parentales d'éducation.

Analyser la division sociale du travail sans voir la division sexuelle du travail, disserter sur la hiérarchie des rémunérations sans se poser la question des écarts de salaire entre hommes et femmes, faire l'histoire du droit de vote en confondant suffrage universel et suffrage masculin, s'interroger sur la reproduction des inégalités par le système scolaire en omettant les différences entre filles et garçons... tout cela, et bien d'autres choses, ont été, et restent, possibles (Laufer, J., Marray C. et Maruani, M., 2001). Le constat est désolant, et pourtant inévitable. En dépit des avancés remarquables enregistrées et au regard des différents faits exposés plus hauts, nous constatons qu'en France, deux approches stratégiques cohabitent, l'une collective et l'autre individuelle prédominante, et les féministes ont eu le mérite de vite comprendre qu'une lutte collective pourrait s'avérer très nécessaire pour faire face plus efficacement aux manifestations multiples de l'oppression subie par les femmes.

En revanche la lutte est majoritairement collective dans le cas du Bénin. Si au Bénin, les collectifs des femmes jouent beaucoup sur les mots, font usage d'un vocabulaire féministe assez flatteur, pour susciter davantage la sympathie des hommes de façon à provoquer les débats de luttes revendicatives des femmes, qui traitent de fait les hommes comme des partenaires et non des adversaires et encore moins des ennemis, ce qui leur permet de s'imposer ; en France, on est encore plus porté sur les combats affichés, encore en allure de féministes. Et quand ce n'est pas le cas, on est dans des luttes de classes qui ne tiennent plus

compte des différences intergroupes sexuées car rentrent en ligne de compte d'autres catégories d'ordre personnel ; il s'agit des conflits d'intérêt en effet.

Les solutions en effet varient d'un pays à l'autre ou d'un continent à un autre, suivant les réalités propres à chacun. A l'instar des pays du Nord, individualistes, la France privilégie les droits de l'enfant, fait développer des équipements collectifs d'accueil des petits, la multiplication des crèches et des congés parentaux et non seulement maternels rémunérés. Ce qui permet, à court et moyen terme, un accès beaucoup plus important des femmes à la productivité. En revanche les stratégies des hommes pour l'émancipation, l'amélioration des conditions de vie des femmes, hélas sont la plupart d'ordre individuel et dont les limites se montrent clairement dans la sous-représentativité des femmes aux postes à responsabilité. Quant aux pays du Sud, plus précisément le cas du Bénin, en dépit du grand héritage laissé par les « amazones » de par leur combativité et malgré les nombreuses pesanteurs sociologiques et culturelles qui font encore barrage aux femmes, il n'en demeure pas moins que de gros efforts sont faits, efforts qui visent à la protection de la famille. Dans ces pays émergents encore « traditionalistes », on peut également compter sur les solidarités entre les générations. Ils font asseoir leur lutte sur le travail en synergie entre les différentes structures, structures gouvernementales comme non gouvernementales, ainsi que les partenaires au développement qui se battent aux côtés des femmes, tous ayant comme « cheval de bataille » la libération, l'émancipation et le plein épanouissement de la femme. Il est aussi très développé dans ces pays émergents, le lobbying, le plaidoyer comme nouveaux leviers d'action pour parvenir aux objectifs communs.

Par conséquent, des femmes émergent dans tous les domaines de la vie, y compris ceux auparavant stéréotypés masculins, qui étaient autrefois réservés aux hommes. Il en est également de l'attribution à elles

de certains postes de responsabilités dits stratégiques (alors que nul n'ignore que jusqu'à une époque très récente, les filles se faisaient très rares dans les établissements scolaires, les zones rurales étant les plus exposées, régions les plus touchées par la pauvreté et la grande précarité).

Conclusion

Un aperçu de la situation des femmes françaises et béninoises dans le monde du travail, rend compte des progrès faits dans ces deux sociétés et aussi de l'évidence de la persistance du phénomène de discrimination qui pèse sur le groupe féminin marginalisé et aussi des efforts qui restent à accomplir. En effet, en dépit de certains progrès constatés en matière de scolarisation, de droits humains, du travail rémunéré, des inégalités en termes de salaires (France), d'évolution professionnelle, de carrière, de partage de rôles familiaux, de tâches domestiques (Bénin) persistent. Il ressort de ces constats une asymétrie profonde et persistante dans ces sociétés qui s'explique parfois par la présence ou l'existence de pesanteurs socioculturelles tels les stéréotypes, des clichés, des stigmates, le sexisme (traditionnel et moderne), la discrimination. Cette asymétrie justifie la répartition des activités économiques selon le sexe, et se manifeste de diverses manières. Il arrive par exemple que des employeurs soient réfractaires à l'idée de recruter des femmes mères d'enfants à bas âges ou celles désireuses d'en avoir, de peur qu'elles soient souvent absentes. Malgré l'effort que les femmes continuent de déployer, l'émulation dont elles font preuve notamment dans le monde du travail, à travers par exemple, le taux sans cesse croissant de la scolarisation des jeunes filles, le taux croissant des filles diplômées, des efforts restent à faire en l'occurrence, dans l'accessibilité des femmes dans des instances décisionnelles. A l'exception de la Suède en Europe (45% de parlementaires femmes avec un gouvernement paritaire depuis 1994), du Rwanda en Afrique (qui compte régulièrement des parlementaires femmes en nombre plus élevé que celui des hommes depuis la fin des hostilités

qu'il a connues récemment), la sphère politique reste un domaine de prédilection pour les hommes, où les femmes passent pour des incompetentes et illégitimes.

Références bibliographiques

- Attanasso Marie Odile. (2013). « *Femmes et pouvoir politiques, des origines dahoméennes à nos jours* » 2013. 221 P.
- INSAE, 2012. « *Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages 2ème Edition* » EMICoV 2011. Décembre 2012. Bénin
- Perrot Michelle et Duby Georges. (1992), *Histoire des femmes en Occident, 1991-1992*.
- Mathieu, M. L., (1994). « *Interaction entre population tamasheq de Tin Aouker, Tlemsi, en 7^e région du Mali et trois interventions d'ONG. Les stratégies personnalisées et invisibles qui se développent dans le cadre des projets de développement* », Marseille. Mémoire d'I'EHESS (mult.).
- INSEE, (2003). « *Enquête emploi* », Économie et Statistique, Dossier spécial n° 362.
- INSAE, 2013. « *Rapport final Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages 2ème édition* » EMICoV 2012. Décembre 2013. 146p.
- INSAE, 2011. « *Rapport Enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages (EMICoV-Suivi 2010)*. Mars 2011.
- BIT, 2013. « *Transition de l'école vers la vie active des jeunes femmes et hommes au Bénin* ». ETVA 2012. INSAE Bénin. Décembre 2013. Genève
- INSAE Bénin. (2015). « *Enquête par grappes à indicateurs multiples 2014* », Rapport final MICS-Bénin, Cotonou, Bénin.
- Déchaux, Jean-Hugues. (2007). *Sociologie de la famille*. Paris : Éditions La Découverte, Collection Repères.

- Laufer, Jacqueline., Marry, Catherine. et Maruani, Margaret. (2001). *Masculin-féminin : questions pour les sciences de l'homme*. Paris : PUF.
- DARES, 2002, « Temps partiel des femmes : entre “choix et contraintes” ». Premières synthèses, 8-2, 1-8.
- OIT, (2022). « Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2022 : Investir dans la transformation de l'avenir des jeunes ». Résumé analytique.